Y a pas le feu au lac...



Conséquence directe de la guerre du Vietnam,

la déferlante Khmer Rouge sur le Cambodge et ses exactions (bof, presque deux millions de victimes...) ne semblent pas motiver plus que ça les tribunaux...

30 ans après les faits, 10 ans après son arrestation, **Kang Kek Leu** dit **"Duch"**, un responsable de l'horrible camp S-21 (tortures, exécutions sommaires, 16000 victimes !!) est officiellement inculpé par un tribunal siégeant au sujet du génocide. Avec un peu de bol, il mourra avant la fin de son procès...

Elle est pas belle la justice ?

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.